



Animations musicales auprès de personnes fragiles ou en situation de dépendance, pour partager un moment de détente et de plaisir

POUR ORGANISER UNE OU DES PRESTATIONS MUSICALES :

- 1) Prendre date(s) avec les intervenants.
- 2) Compléter la convention ci-dessous, puis l'envoyer signée par mail à tresorerie@music-hop.org
- 3) Music'Hop vous renvoie une facture par mail une fois l'intervention terminée

CONVENTION DE PRESTATION MUSICALE

Entre :

Music'Hop

Association loi 1901

3 Rue Docteur Roux

42230 Roche la Molière

Et :

Joignable au n° _____ et par mail à : _____

(Coordonnées établissement d'accueil, téléphone et mail service comptable)

Il est convenu que Music'Hop s'engage à intervenir dans l'établissement aux dates et horaires suivants :

(Fréquences, quantités, dates et horaires des interventions)

pour une **prestation musicale interactive** animée par trois bénévoles de l'association (Robert Cuoq, Marie-Odile Cizeron, François Roche).

En contrepartie, l'établissement s'engage à indemniser l'association Music'Hop au titre de cette prestation musicale dont le montant s'élève à 100€/prestation (par chèque à l'ordre de Music'Hop ou virement bancaire IBAN FR76 1027 8073 0300 0181 3960 173 – BIC CMCIFR2A)

Fait à _____, le _____,
(Lieu) (Date)

Michel Vachal (président)

Pour l'établissement, Mme ou M. _____

--

(Tampon et signature, précédée de la mention "lu et approuvé")

